



**ORDURES MÉNAGÈRES,  
COLLECTE LE MARDI**



**DÉCHETS RECYCLABLES,  
COLLECTE LE MARDI**

**TOUTES LES COLLECTES DE LA SEMAINE SONT DÉCALÉES D'UNE JOURNÉE À PARTIR DU JOUR FÉRIÉ, VOIR TABLEAU CI-DESSOUS :**

Jours fériés	Collectes du mardi reportées au
1 <sup>er</sup> janvier	Collecte maintenue
21 avril	<b>mer 23 avril</b>
1 <sup>er</sup> mai	Collecte maintenue
8 mai	Collecte maintenue
29 mai	Collecte maintenue
9 juin	<b>mer 11 juin</b>
14 juillet	<b>mer 16 juillet</b>
15 août	Collecte maintenue
11 novembre	<b>mer 12 nov</b>
25 décembre	Collecte maintenue

## MÉMO :

Je sors mes bacs  
la veille au soir,  
je les présente en  
bord de voirie et  
poignées vers la  
route et je les rentre  
le plus tôt possible  
après la collecte

# MÉMO TRI

## TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS



UNE SEULE QUESTION À SE POSER, C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE TRIE EN VRAC ET PAS EN SAC !

À TRIER

## TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



À DÉPOSER DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

## TEXTILE & CHAUSSURES



À DÉPOSER DANS UNE BORNE TEXTILE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

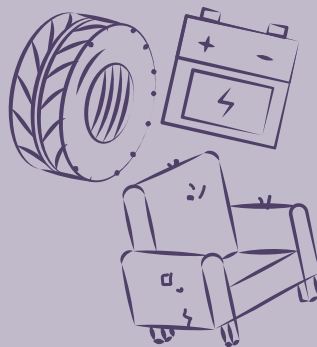
## DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX



ÉPLUCHURES, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ, COQUILLES D'ŒUFS, PAPIER ABSORBANT, PLANTES FANÉES, HERBES & FEUILLES, BROyat.

AU COMPOST

## DÉCHETTERIE



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, AMPOULES, MOBILIER ET MATELAS, LES VÉGÉTAUX, RÉSIDUS DE MES TRAVAUX, OBJETS VOLUMINEUX, MATÉRIEL DANGEREUX, PNEUS, PILES...

À TRIER

## ORDURES MÉNAGÈRES



CE QUI N'EST NI RECYCLABLE NI COMPOSTABLE DOIT ÊTRE JETÉ EN SAC.

À JETER